

Programme de conservation du Rougequeue à front blanc
dans le canton de Genève
Rapport 2022



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Méthode.....	4
2.1 Recensements.....	4
2.1.1 Recensement du canton en utilisant les données enregistrées sur ornitho.ch	4
2.1.2 Recensements de 4 zones représentatives du canton	4
2.2 Promotion de la Charte des jardins	4
3. Résultats.....	5
3.1 Recensement par les données enregistrées sur ornitho.ch	5
3.2 Recensement de 4 zones représentatives du canton	7
3.3 Promotion de la Charte des jardins	8
4. Discussions et perspectives	11
5. Remerciements.....	12
6. Bibliographie	12

Réalisation : André Bossus (andre.bossus@gobg.ch)
Groupe Ornithologique du Bassin genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Bossus A. (2022) : Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève. GOBG, 12 pp.

Photo page de titre : ©André Bossus

Photos page 11 : ©André Bossus

Genève, le 15 décembre 2022

1. Introduction

Depuis la sortie de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 (Knaus *et al.* 2018), nous savons que le déclin du Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), entamé dans les années 70, a été stoppé dans notre pays grâce à une belle progression au sud des Alpes (Tessin) et en Valais. Cette progression compense la diminution qui continue d'être observée au nord des Alpes et sur le plateau.

Dans notre canton, la population semble se stabiliser depuis les 10 dernières années, même si l'on observe tout de même une perte progressive de nombreux sites de reproduction proches des milieux agricoles. Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien. Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2022 dans le cadre de ce programme.

Après plusieurs années d'observations et de prises de mesures concrètes, deux constats importants s'imposent :

- La présence de l'espèce dépend avant tout de la qualité de la biodiversité et de la nature du sol. Le Rougequeue à front blanc évite les grands espaces monotones et marque une préférence pour les microstructures variées. La pose de nichoirs n'est pas essentielle, mais elle peut être utile lorsque les cavités font défaut.
- L'évolution de l'espèce dans notre canton dépend également de la loi du seuil critique de densité de la population. Partout où ce seuil est faible (moins de 2 individus par km²), l'espèce tend à se raréfier, quelle que soit la richesse du milieu. A l'inverse, lorsque cette densité est élevée (plus de 4 individus par km²), la population tend à rester stable, voire à augmenter.

A partir de ces deux constats, les meilleures actions possibles sont assurément celles qui favorisent l'augmentation de la biodiversité et la prise de mesures là où la densité diminue fortement.

En 2022, le programme de conservation de l'espèce a consisté à poursuivre le développement des deux actions suivantes :

I. Promouvoir la Charte des jardins

Depuis le printemps 2017, la promotion de la « Charte des jardins » constitue un des leviers du programme de conservation de l'espèce. Nous avons poursuivi cette action en encourageant les propriétaires à adhérer à cette Charte qui les engage à respecter les mesures proposées pour favoriser la biodiversité dans leur jardin.

II. Intervenir ponctuellement dans certains sites menacés

Comme toutes les espèces liées au milieu agricole, le Rougequeue à front blanc a subi des pertes importantes dans ces milieux lors des deux dernières décennies. La mise en place des réseaux agro-environnementaux (RAE) à Genève va dans la bonne direction, mais les mesures engagées prennent du temps avant que l'on puisse en constater les effets. Il faudra encore de la patience pour que la tendance s'inverse. Partout ailleurs, lorsque des opportunités se présentent, nous poursuivons notre action en proposant des mesures ciblées pour améliorer la qualité des sites.

2. Méthode

2.1 Recensements

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur plusieurs recensements de l'espèce effectués dans différentes zones du canton.

La plupart des résultats obtenus n'indiquent pas des valeurs absolues pour quantifier la présence de l'espèce. Ils permettent d'obtenir des valeurs relatives d'une année à l'autre en s'appuyant sur une méthode rigoureusement identique. Ces valeurs indicatives sont cependant essentielles pour observer l'évolution des effectifs et pour engager des mesures là où elles paraissent les plus utiles.

Les recensements portent sur 2 niveaux :

- Recensement de l'ensemble du canton en utilisant les données enregistrées sur ornitho.ch
- Recensement de 4 zones représentatives du canton

2.1.1 Recensement du canton en utilisant les données enregistrées sur ornitho.ch

Pour la 9^{ème} année consécutive, toutes les données inscrites sur ornitho.ch sont répertoriées et analysées. Chacune de ces données fait l'objet d'une attention particulière pour éviter les informations redondantes. En cas de doute, il est souvent nécessaire de confirmer l'observation sur le terrain. Dans un deuxième temps, une carte précise du canton est élaborée en y situant tous les points GPS qui indiquent la présence d'un territoire occupé par l'espèce.

Chaque année, environ 40 à 70 observateurs signalent régulièrement leurs contacts.

Si les données obtenues ne reflètent pas précisément le nombre de nicheurs, cette méthode donne des informations importantes sur la répartition des effectifs année après année.

2.1.2 Recensements de 4 zones représentatives du canton

Débuté entre 2013 et 2017, le recensement de ces zones a été choisi pour leur particularité et leur représentativité respectives. Vandoeuvres et le Mandement font partie des zones où la population du Rougequeue à front blanc est la plus dense du canton. A l'inverse, la Champagne, autrefois bien colonisée par l'espèce, a vu ses effectifs diminuer durant cette dernière décennie. Enfin, le site du Signal de Bernex fait partie d'un projet de conservation mené depuis 2013 par le GOBG. Des mesures concrètes ont pu être prises avec l'accord de la commune de Bernex et la collaboration de plusieurs habitants du coteau.

Ces recensements sont très importants car ils permettent d'établir une comparaison objective avec les données de l'Atlas genevois 1998-2001 (Lugrin et al.2003). Notre méthode de recensement est identique à celle utilisée pour l'Atlas et permet ainsi de comparer les résultats.

2.2 Promotion de la Charte des jardins

En 2015, convaincu de l'importance de la promotion de la biodiversité au sein des jardins privés, le GOBG adhère à la [Charte des jardins](#) en tant qu'association.

Cette charte, fondée en 2007, a pour objectif de promouvoir la biodiversité dans les jardins privés. Des conseils pratiques sont proposés aux propriétaires afin d'améliorer l'entretien de leur terrain dans le respect de la flore et de la faune sauvages.

En adhérant à cette charte, le propriétaire prend l'engagement moral de suivre les conseils édictés par ses initiateurs. De son côté, le GOBG prend le relais en lui proposant des mesures destinées à augmenter la biodiversité. Les contacts se font principalement par liens au sein de notre association, par le voisinage ou lorsque nous pressentons l'importance d'une intervention pour favoriser l'implantation de l'espèce.

A ce jour, le GOBG compte 52 adhérents à la Charte des jardins. Lorsque le jardin possède les caractéristiques et la localisation adéquates pour accueillir un Rougequeue à front blanc, le nichoir offert correspond à celui prévu pour l'espèce. Au printemps 2022, il y avait 39 nichoirs type Rougequeue à front blanc installés dans les jardins, dont la plupart appartient à des membres du GOBG.

3. Résultats

3.1 Recensement par les données enregistrées sur ornitho.ch

En 2022, 322 contacts ont été transmis par 69 observateurs différents. L'analyse de ces données a permis d'identifier 162 territoires différents (Figure 1). La grande majorité des 301 contacts signale un chanteur, 14 une nidification probable (code Atlas 4 à 10), et 7 une nichée certaine (code Atlas >11).

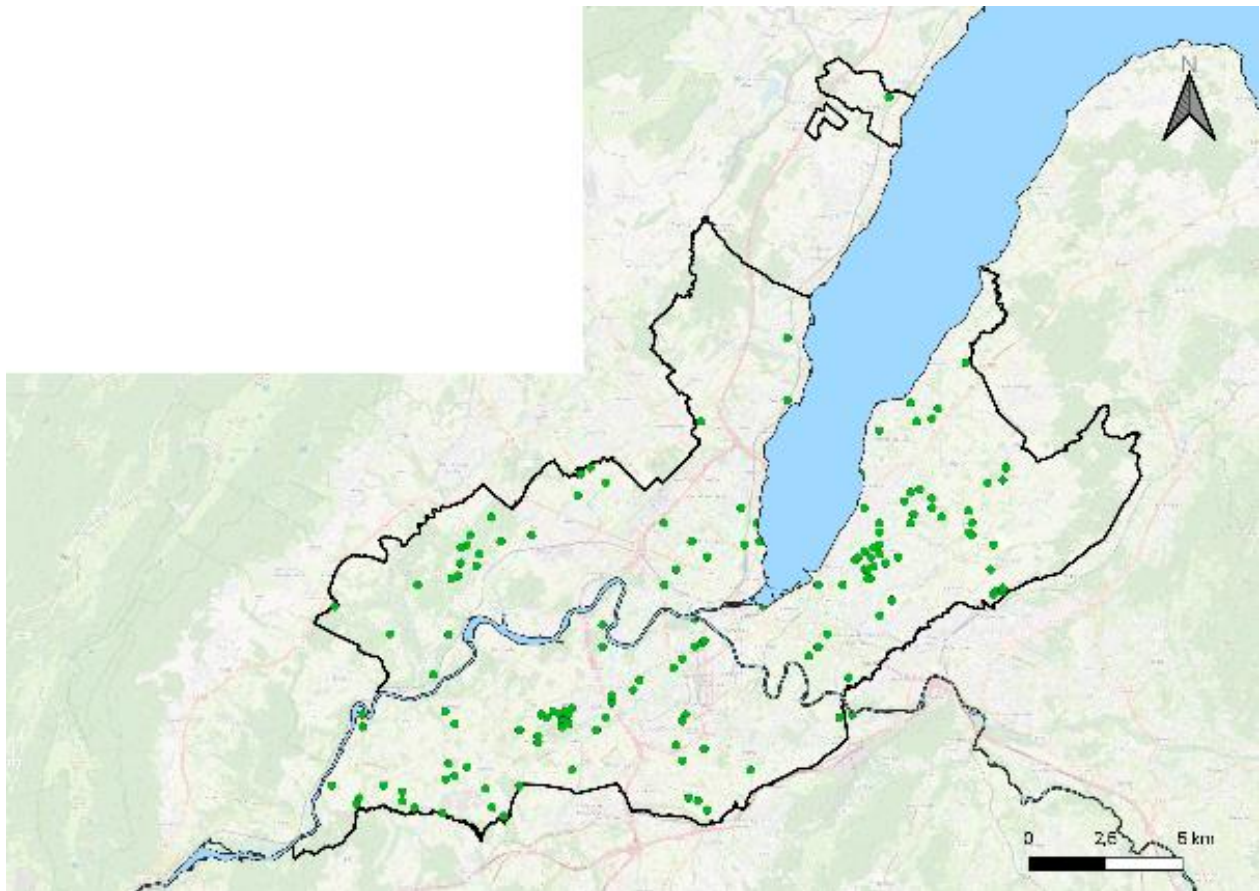


Figure 1 : Répartition des territoires observés (162) de Rougequeue à front blanc dans le Canton de Genève en 2022

La carte de chaleur (Figure 2) met en évidence les zones d'importante densité. Elle montre qu'il existe 3 zones de densité importante dans notre canton. Sur la rive gauche, la région de Chêne-Bourg à Vandoeuvres et celle de Bernex à Lancy. Sur la rive droite, la région du Mandement.

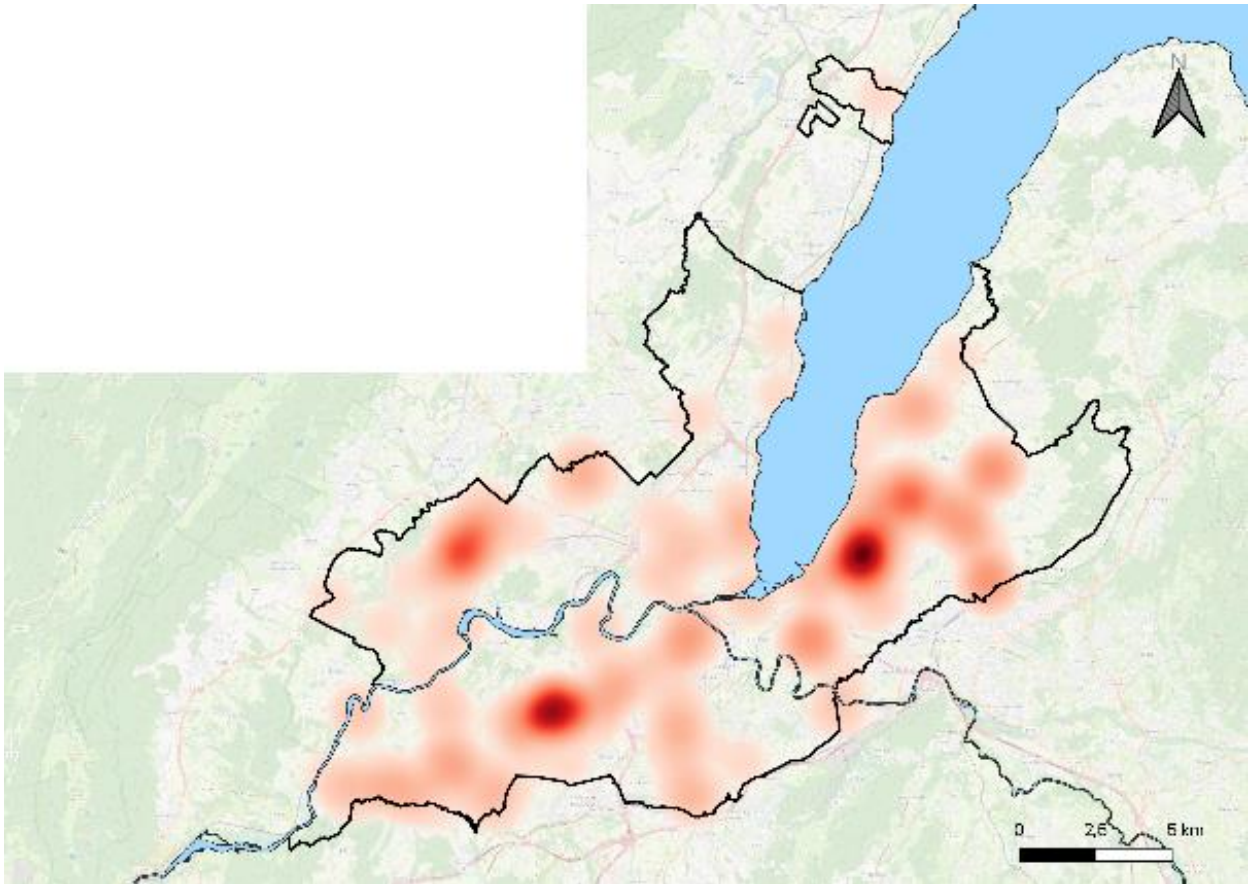


Figure 2 : Carte de chaleur de l'ensemble des territoires de l'espèce en 2022

Ces régions correspondent aux besoins sélectifs de l'espèce: végétation peu dense et ouverte, sols ras ou entretenus régulièrement, grands arbres épars ou vergers. Les zones suburbaines avec des propriétés comprenant de petits jardins et les zones agricoles avec vergers sont deux structures qu'affectionne particulièrement le Rougequeue à front blanc.

Si l'on examine la répartition des observations selon les codes Atlas, il n'est pas étonnant de constater que seuls 21 territoires désignent des nichées probables à certaines (code Atlas >4). L'espèce est relativement discrète si l'on excepte la période de chant du mâle (essentiellement de mi-avril à mi-juin). Le Rougequeue à front blanc se signale surtout par ce dernier. Le couple est difficile à observer dès qu'il entame une nichée. La plupart des observateurs signalent un chanteur sans forcément rechercher une éventuelle nidification.

L'évolution de la population de Rougequeues à front blanc dans notre canton reste relativement stable au cours de cette dernière décennie, selon cette estimation (Figure 3).

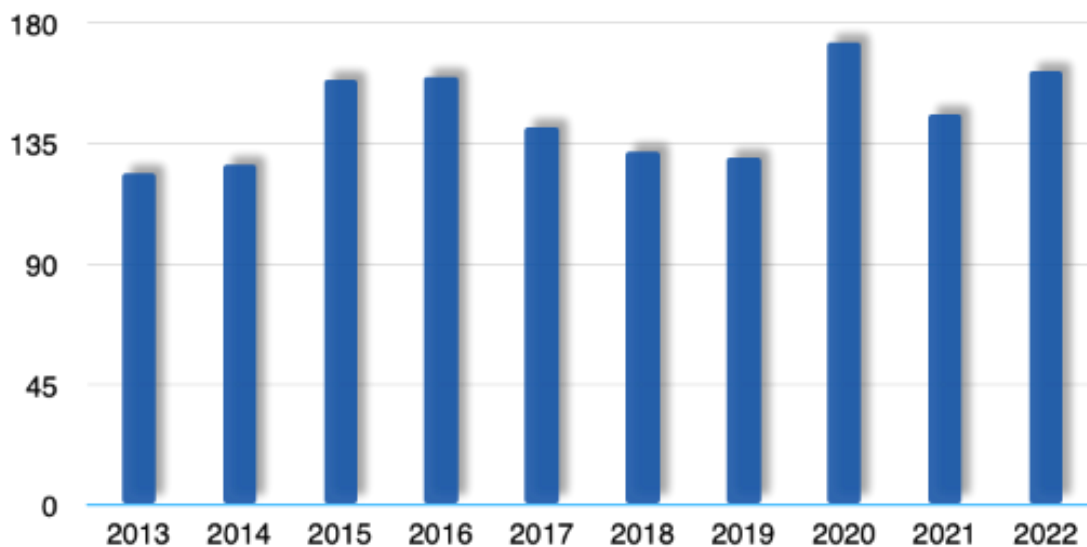


Figure 3 : Nombre de territoires occupés par l'espèce depuis 2013 (chiffres basés sur les données enregistrées sur ornitho.ch)

Les chiffres ci-dessus montrent une assez grande stabilité des territoires depuis les 10 dernières années. Dans les faits, et comme on le verra dans les recensements plus détaillés ci-dessous, nous avons pu constater des occupations très variables selon les régions.

3.2 Recensement de 4 zones représentatives du canton

Depuis plusieurs années, 4 secteurs représentatifs sont systématiquement recensés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour l'Atlas genevois (1998-2001).

Le point de comparaison initial est celui qui correspond aux données de l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (Lugrin et al. 2003). Pour calculer la tendance de l'évolution des effectifs, la moyenne des 6 dernières années est calculée.

Depuis le dernier Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (Lugrin et al. 2003), le nombre de territoires occupés par l'espèce a diminué sensiblement. En tenant compte de la moyenne des 6 dernières années, cette baisse est assez importante selon les régions, excepté dans la région de Bernex, où des mesures particulières ont été prises (voir plus bas).

En 2022, l'évolution a été très différente selon les régions. A Vandoeuvres, par exemple, le total des territoires recensés a pratiquement atteint la densité maximale obtenue dans notre canton. Cette densité est de 13 territoires par km², c'est-à-dire à une unité du nombre relevé il y a près de 20 ans sur cette région du canton. En Champagne et au Mandement cette densité est particulièrement faible, avec une perte de 46 % par rapport aux données de l'Atlas.

Bernex est un cas particulier puisque des mesures conséquentes ont été entreprises depuis 2013, avec l'aménagement du parc du Signal, la pose de nichoirs ciblés et la participation de plusieurs propriétaires qui

ont adhéré à la Charte des jardins. Depuis, plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs la chance d'accueillir un couple de Rougequeue à front blanc dans leur jardin.

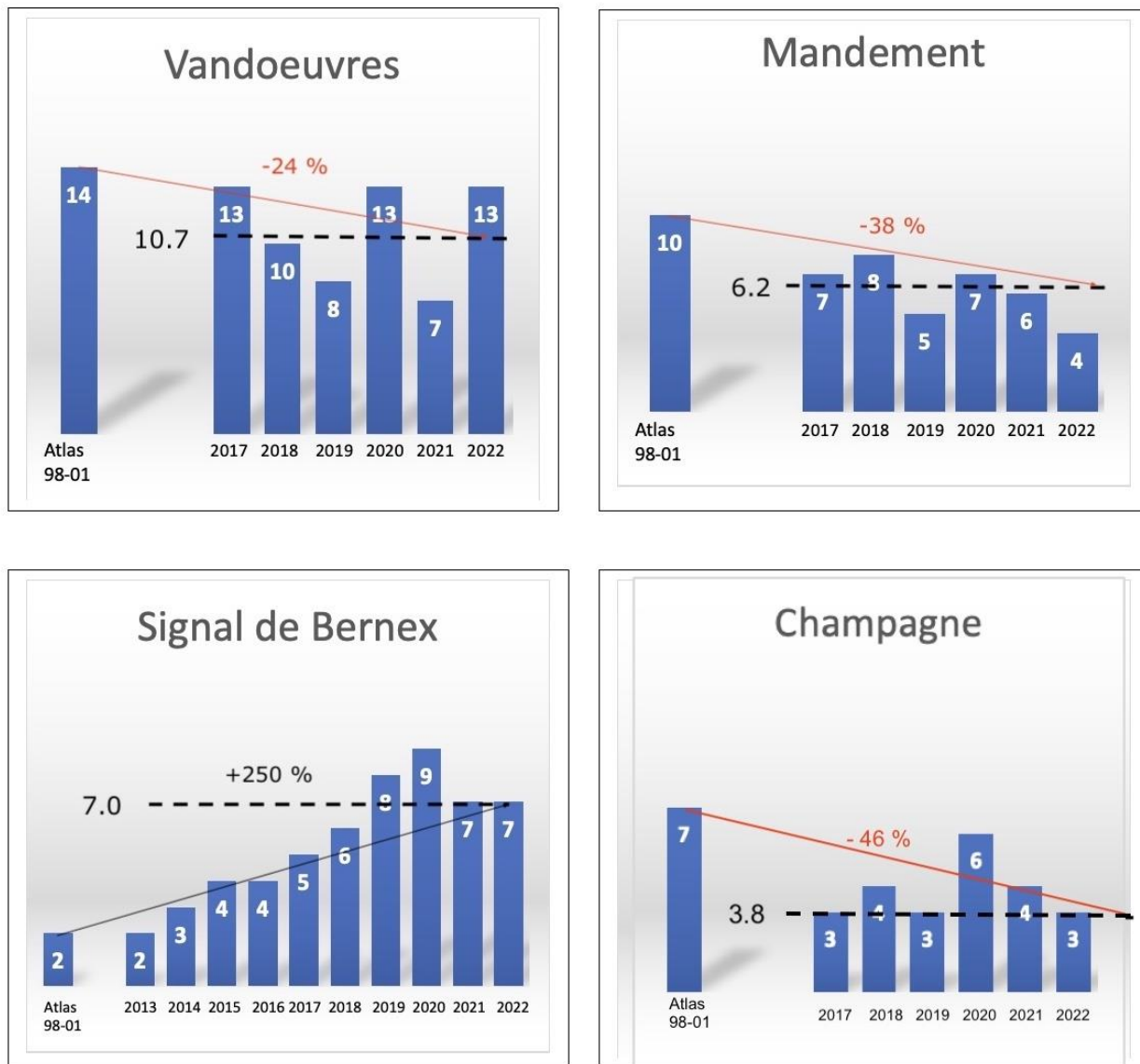


Figure 4 : Evolution du nombre de territoires par km² et par région

3.3 Promotion de la Charte des jardins

Chaque année de nouveaux propriétaires adhèrent à la Charte des jardins. La demande est bilatérale, car elle peut provenir à la fois des propriétaires, mais également suite à notre proposition, lorsqu'une parcelle paraît intéressante pour la biodiversité.

Avec l'augmentation de la demande d'interventions, il est impératif que les propriétaires deviennent rapidement autonomes, notamment pour l'entretien des nichoirs. Une fois la visite de reconnaissance établie, les conseils prodigués et le concept de la Charte des jardins expliqué, nous veillons à ce que le propriétaire soit capable de contrôler, vider et nettoyer le nichoir sur sa propre initiative.

Notons que le type de nichoir que nous proposons est toujours approprié à l'espèce la plus susceptible de s'y installer.

En 2022, la Charte des jardins du GOBG comptait 52 adhérents, dont 39 avec un nichoir correspondant aux besoins du Rougequeue à front blanc. Cinq propriétaires n'ont plus donné de nouvelles et ne sont donc plus consultés.

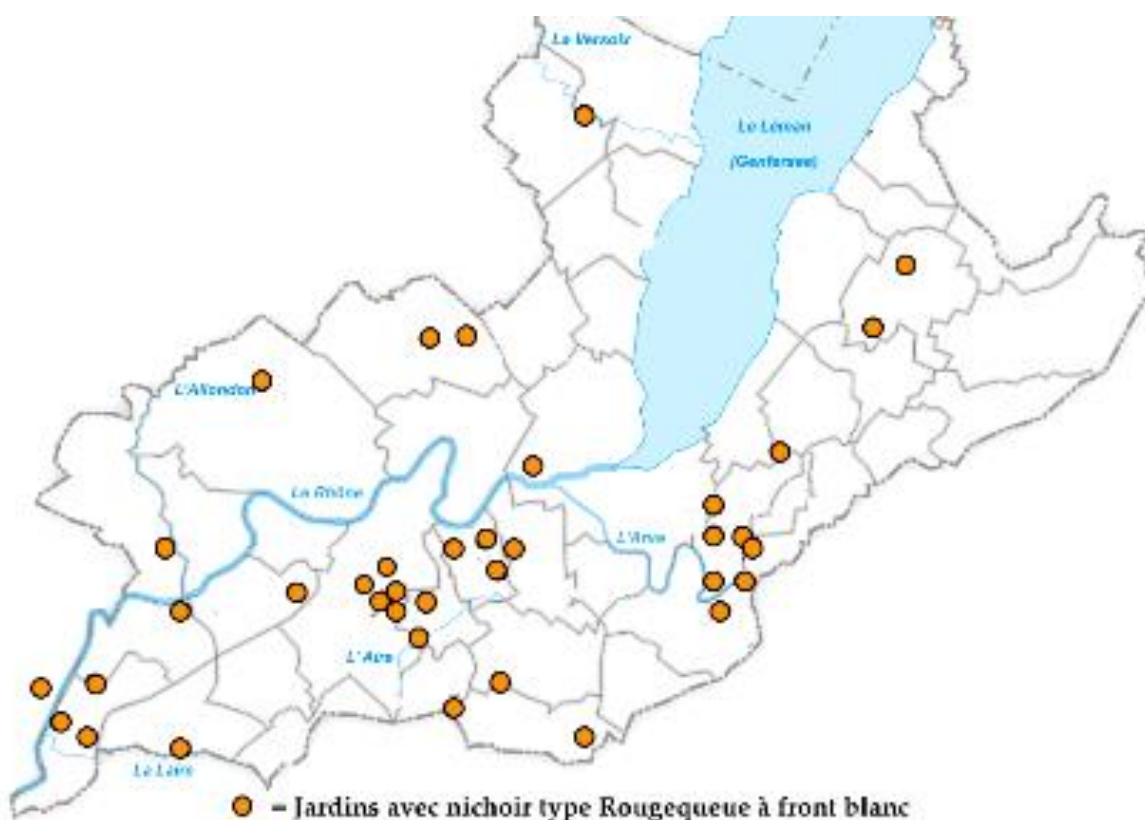
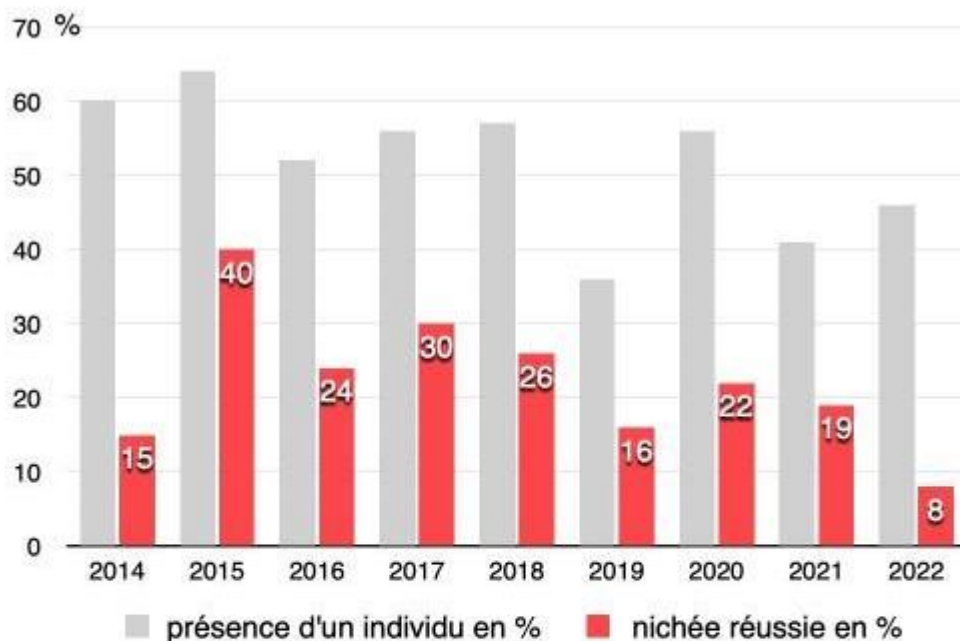


Figure 5 : Localisation des 39 jardins avec nichoirs type Rougequeue à front blanc

Un retour d'informations est demandé aux propriétaires afin d'établir un bilan d'occupation des sites et de connaître l'évolution au cours des années. L'essentiel est résumé ci-après (Tableau 1 et Figure 6).

Description	Nombre	%
Propriétaires ayant adhéré à la Charte des jardins	52	
Jardins ayant reçu un nichoir type front blanc	39	100
Présence d'un individu (mâle ou femelle)	18	46
Observation d'un couple	7	18
Observation d'une nichée	3	8
Observation de jeunes (nichée réussie)	3	8



Description / Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de jardins	20	25	25	27	27	25	32	37	39
présence d'un individu sur le site (en %)	60	64	52	56	57	36	56	41	46
nichée réussie (en %)	15	40	24	30	26	16	22	19	8

Figure 6 : Présence de l'espèce dans les jardins (adhérents à la Charte)

Le suivi effectué au cours des 9 dernières années permet de constater que la présence de l'espèce dans ces jardins ciblés reste relativement stable. La baisse constatée des nichées réussies est difficile à interpréter.

En 2022, plusieurs nouveaux propriétaires ont adhéré à la Charte des jardins. Un exemple tout-à-fait remarquable est à relever à Hermance, car il est révélateur de l'apport en biodiversité qu'un tel type de jardin peut apporter. Un jeune propriétaire a acquis depuis quelques années une parcelle de terrain provenant d'un parent. Cette parcelle de quelques hectares est située dans une zone agricole mais n'était plus exploitée.

En quelques années, cette parcelle sans aucune valeur écologique est devenue un modèle de jardin avec une formidable biodiversité. Après avoir planté des arbres fruitiers à hautes tiges, des haies composées d'une grande variété d'espèces indigènes, le propriétaire a aménagé une petite mare et une friche, avec de multiples microstructures (tas de pierres, compost, tas de bois et de branches).

Ce jardin est devenu un véritable modèle. Une grande variété d'insectes et de vertébrés s'y reproduisent chaque année, à commencer par de nombreuses espèces d'oiseaux ... et pour la première fois en 2022, une apparition remarquable, celle d'un Rougequeue à front blanc !



Photos : Quelques vues du jardin du jeune propriétaire à Hermance

4. Discussions et perspectives

Après une année particulièrement défavorable pour l'espèce en 2021, les recensements de cette année ont montré qu'il s'agissait plutôt d'un phénomène passager.

En 2022, le Rougequeue à front blanc a bien recolonisé les zones du canton où la densité est importante notamment à Vandoeuvres, où le nombre de territoires recensés a atteint l'un des chiffres les plus élevés depuis le recensement effectué lors de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Genève en 2003.

C'est à nouveau dans la zone du Signal de Bernex que les résultats les plus encourageants sont enregistrés. Même pour une année moins favorable que la précédente, le site est toujours aussi bien occupé. Le nombre de territoires est toujours trois fois supérieur à celui recensé au moment où les premières mesures de conservations ont été entreprises (2013).

A Bernex, même si l'espèce n'a pas connu un taux de reproduction important, la présence du Rougequeue à front blanc a été presque aussi importante que lors des 5 dernières années.

Cette constatation permet de mesurer l'importance des actions ciblées comme c'est le cas à Bernex depuis bientôt 10 ans. Le taux de reproduction constaté a triplé depuis les recensements de 2003.

Les efforts consentis pour continuer à développer le concept de la Charte des jardins nous paraissent le meilleur moyen d'aide pour la conservation de l'espèce dans notre canton. En 2023, la poursuite de ce programme restera notre priorité.

5. Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent à :

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) ;
- Au Comité et aux employés du GOBG, notamment à J. Gremion pour son aide technique ;
- Aux personnes qui ont signalé leurs observations sur les plateformes naturalistes en ligne ;
- Aux propriétaires de jardin qui ont adhéré à la Charte et avec qui nous avons pu collaborer.

6. Bibliographie

KNAUS P., ANTONIAZZA S., WECHSLER S., GUÉLAT J., KÉRY M., STREBEL N., SATTLER T. (2018) ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE SUISSE. VOGELWARTE.CH, 648 P.

LUGRIN, B., BARBALAT A., ALBRECHT P. (2003) ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU CANTON DE GENÈVE, 149 ESPÈCES RECENSÉES, ANALYSE ET MESURES DE PROTECTION. NICOLAS JUNOD, GENÈVE, 384 P.